AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP30-7-82011649

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 -

INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 23 - MERCREDI 28 JUILLET 1982

VITICULTURE

MILDIOU

A l'approche de la véraison qui marquera la fin de la sensibilité des grappes, un traitement généralisé du vignoble est recommandé. On utilisera de préférence une spécialité cuprique ou organo-cuprique.

BLACK-ROT

La maladie reste dangereuse, même après la véraison . Dans les vignes où elle est à craindre, choisir un produit organo-cuprique, également efficace contre le mildiou.

OIDIUM

La véraison arrêtera l'évolution de cette maladie. Cependant, il est conseillé d'effectuer un traitement sur les cépages tardifs car les risques persistent.

POURRITURE GRISE (Botrytis)

Dès le début de la véraison, effectuer le troisième traitement recommandé par la "méthode standard" de lutte contre la pourriture grise. La pulvérisation sera effectuée de chaque côté du rang et sera dirigée sur les grappes.

DESSECHEMENT DE LA RAFLE

Nous rappelons que dans les parcelles prédisposées à cette maladie physiologique, un premier traitement aux sels de magnésie au tout début de la véraison, suivi d'une seconde intervention une dizaine de jours plus tard permet de réduire sensiblement le taux des grappes flétries.

Cette pulvérisation doit se faire en traitement dirigé sur les grappes par temps couvert ou en fin de journée en mouillant abondamment.

On apportera soit 60 kg de sulfate à 16 %, soit 20 kg de nitrate, dans 500 litres d'eau par hectare.

.../...

P 481

ARBORICULTURE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

L'activité de ce papillon nécessite qu'un nouveau traitement soit effectué dès réception de ce bulletin.

Sur les variétés proches de la maturité, tenir compte des délais d'emploi des insecticides autorisés avant récolte.

TORDEUSE DE LA PELURE (Capua)

Dans les vergers sensibles à ce ravageur, on renouvellera le traitement conseillé dans notre bulletin n° 22 du 15 juillet, en utilisant de préférence le méthomyl (Lannate).

MINEUSE CERCLEE (Leucoptera scitella)

Le second vol est en pleine activité. Dans les vergers dont la production est destinée à l'exportation on appliquera un traitement insecticide dès réception.

TORDEUSE ORIENTALE

Les captures se poursuivent et la protection sera étendue aux variétés tardives en respectant les délais d'utilisation avant récolte (consulter notre bulletin n° 20).

CARPOCAPSE DES PRUNES

On observe encore des dépôts de pontes. On effectuera donc un dernier traitement en tenant compte des délais d'utilisation avante récolte.

FEU BACTERIEN

Nous attirons l'attention des arboriculteurs sur la possibilité de transmission du Feu bactérien par les caisses de récolte ou les palox, ayant déjà été utilisés dans d'autres exploitations ou stations non connues.

Avant leur introduction dans les vergers, il est nécessaire d'éliminer tous les débris végétaux (rameaux, feuilles, morceaux de fruits) qu'ils pourraient contenir, et de les désinfecter intérieurement et surtout extérieurement par une pulvérisation d'eau fortement javelisée (utiliser 2 litres d'eau de javel à 48° pour 100 litres d'eau). Ces emballages peuvent être utilisés aussitôt après la pulvérisation.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Deux ou trois traitements de précueillette peuvent être effectués à 15 à 20 jours d'intervalle pour les fruits de conservation difficile. Pour les gloeosporioses on peut utiliser les benzimidazoles (BMC) associés ou non à un dithiocarbamate ou au folpel.

Pour les mildious (Phytophtora) on soignera la pulvérisation dans la partie basse des arbres des vergers sensibles en utilisant l'une des matières actives suivantes : captafol, captane, folpel, mancozèbe, tolyfluanide ou l'association folpel + BMC.

.../...

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

On observe les premières éclosions de la deuxième génération. Dans les vergers où sévit ce ravageur, effectuer un traitement en début ou en cours de semaine prochaine, en mouillant abondamment les parties ligneuses, tronc et charpentières, avec l'une des matières actives suivantes :

. diéthion (Rhodocide)

. méthidathion (Ultracide)

. oléoparathion (nombreuses spécialités).

Ces produits étant interdits 15 jours avant la récolte, tenir compte de ce délai ou n'intervenir que sur les variétés déjà récoltées.

GRANDES CULTURES

MAIS

Chenilles et noctuelles défoliatrices

■ Cirphis unipuncta (noctuelle des graminées)

Les captures sont peu importantes dans les pièges lumineux. Cependant des sondages en culture, en particulier dans le Seignanx et le marais d'Orx confirment l'activité des chenilles sur graminées adventices et maïs, mais les attaques sont de faible importance.

Une importante population de chenilles de Cirphis a été décelée dans une zone très enherbée d'une parcelle de maïs des Landes du Médoc. Les chenilles sont visibles le jour, enroulées à la manière des vers gris, sous les touffes de graminées.

Si des attaques de la noctuelle des graminées doivent se développer, il est vraisemblable que ce sera en début de mois.

■ Autographa gamma

Dans la parcelle du Médoc citée ci-dessus, une attaque des soies et extrêmités des épis par une chenille verte, arpenteuse, très vive a été observée, là aussi exclusivement dans la zone enherbée.

Ces chenilles sont nettement moins vives et se déplacent en "rampant".

Seule la zone enherbée est infestée par ces deux noctuelles.

.../...

■ Nous recommandons donc aux agriculteurs des régions où les noctuelles ont sévi ces dernières années (Tursan, Chalosse, ensemble du massif landais, maïs proches des grands plans d'eau, de la Garonne et de la Gironde) d'inspecter régulièrement les cultures de maïs et de surveiller tout particulièrement les zones où les graminées (graminées estivales du maïs, chiendent, ray-grass, bordures des parcelles, passages des roues d'arroseurs, maïs semences où les semis échelonnés rendent difficile le désherbage...) sont présentes. Les papillons des noctuelles ont pondu dans ces graminées. Les débuts d'attaque de Cirphis s'observent d'abord par le déchiquetage nocturne des graminées.

En cas de présence de l'une de ces noctuelles, ou des deux, se mettre en relation avec l'antenne départementale du Service de la Protection des Végétaux :

DAX	Tél. (58) 74.11.93
PAU	Tél. (59) 02.79.33
BORDEAUX	Tél. (56) 86.22.75
AGEN	Tél. (53) 47.20.50
BERGERAC	Tél. (53) 57.12.73

LUZERNE PORTE-GRAINES

Laspeyresia (tordeuse)

Les captures se poursuivent. Un traitement a dû être effectué vers la mi-juillet, selon les indications de notre bulletin n° 21 du 7 juillet.

Ce traitement sera renouvelé dès réception.

Imprimerie de la Station
de Bordeaux
Directeur-Gérant : M. LARGE

.../...